VOL. XLIV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 16 DECEMBRE 1914 — No. 7

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IM[PRIMÉ]
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées:
Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

Mesures de tempérance

Nous félicitons le gouvernement Roblin d'avoir ordonné la fermeture des buvettes à sept heures du soir. Des centaines de mille piastres, qui auraient été dépensées en boissons enivrantes pendant l'hiver, vont être épargnées, pour les familles, pour les affaires, pour les créanciers, pour la salubrité publique et privée par tout le pays.

De plus, sir Rodmond Roblin annonce qu'il présentera et fera passer, à la prochaine session de la Législature, un bill qui donnera aux municipalités le droit de limiter, par vote populaire, le nombre des licences qui pourront être accordées dans leurs limites. Cette législation contiendra d'autre dispositifs règlementant d'une manière plus stricte le trafic des liqueurs.

En agissant de la sorte le gouvernement ne fait que développer le programme qu'il a formulé depuis de longues années: la restriction, graduelle, de la consommation des spiritueux.

Une telle réforme ne peut s'accomplir en un jour.

L'usage de l'alcool est trop répandu, et on a trop dans notre pays le souci, outré ou non, de la liberté individuelle, pour qu'on accepte de but en blanc des transformations radicales.

On peut s'apitoyer sur les malheurs causés par les boissons fortes, on peut être soi-même un abstentioniste convaincu, on peut être un partisan tenace de la prohibition totale, on n'arrivera pas à supprimer le désordre causé par l'abus du boire, à moins de tenir compte de la mentalité courante. Autant vaudrait essayer de mettre sur pied en vingt-quatre heures un homme accablé par la fièvre que de vouloir supprimer tout d'un coup l'abus du whisky. Le gouvernement a compris les difficultés de la situation, et il procède avec mesure.

Il y a déjà longtemps que sir Rodmond Roblin a suggéré de donner aux municipalités le pouvoir d'accorder ou de refuser les licences dans leurs limites respectives. Le premier ministre a suggéré d'autres amendements à la loi des licences. Il a fait une campagne d'éducation. Cette campagne d'éducation a porté ses fruits. Et maintenant que le public a reconnu la sagesse des suggestions du gouvernement les règlements de fermeture à bonne heure et la future loi de contrôle par les municipalités donneront leur pleine mesure de bons résultats.

Ce que le gouvernement veut supprimer c'est, non pas l'usage légitime, mais l'abus des alcools. En cette période de gêne, en ces heures d'inquiétude, en ce temps de guerre, ce sera un retranchement de plus à mettre par-dessus la pile de toutes les autres économies que le public s'est imposé.

Le gouvernement reçoit pour son acte l'approbation générale. Nous ne parlons pas du *Free Press*, qui réclamait à cor et à cris les mesures que le gouvernement adopte aujourd'hui, et qui est maintenant chagrin de voir le gouvernement si bien se conduire! Nous ne parlons pas non plus de la *Social Service Council*, qui a pour président le révérend Charles W. Gordon. Le *Social Service Council* est une organisation qui fait de la politique de parti tout en feignant avec une hypocrisie raffinée de s'occuper de tempérance.

Ajoutons à l'honneur des marchands de liqueurs et des hôteliers que les réformes qui s'opèrent ont été consenties par eux avec une large dose de bonne volonté. C'est une bonne [illegible] et nous tenons à la signaler.

Un événement National

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a pris l'initiative d'une grande démonstration en l'honneur de notre compatriote, le gouverneur Pothier du Rhode Island, dont le terme d'office expire avec la présente année. Notre vaillante société nationale croit qu'il est juste que notre race honore l'un de ses enfants qui lui fait tant d'honneur dans la république voisine, et elle y voit en même temps un moyen pour les Canadiens-français de prendre contact avec le groupe nombreux de nos compatriotes franco-américains, d'autant plus qu'il est probable que M. Pothier viendra accompagné d'une nombreuse délégation de nos frères de là-bas.

La fête aura lieu le 17 décembre au Monument National à Montréal et promet d'être extrêmement brillante. Cette démonstration est organisée en dehors de toute préoccupation politique et c'est pourquoi l'on y invite les citoyens les plus en vue du Canada français sans distinction de parti. Déjà les adhésions arrivent de toutes parts et les orateurs les plus éminents de notre pays ont accepté de porter la parole en cette circonstance. entre autres, Sir Wilfrid Laurier, les Honorables Sénateurs Belcourt, et Poirier, M. Henri Bourassa, M. Edouard Montpetit, etc.

Lieutenant-gouverneur de Quebec

L'honorable P. E. Leblanc, C. R., de Montréal, ancien chef de l'opposition provinciale à la législature de Québec, serait le prochain lieutenant-gouverneur de Québec. Nous serions heureux que cette rumeur devînt réalité.

Le depart des Belges de Saint-Boniface

Le départ des Belges de Saint-Boniface s'est fait au milieu d'ardentes sympathies. Ces braves, accompagnés d'une nombreuse escorte, quittèrent le Club Belge à quatre heures et demie, mercredi. Ils avaient, en tête, le drapeau belge, le Union Jack et le tricolore. La procession s'arrêta devant l'hôtel de ville, où il y eut discours par l'honorable Joseph Bernier, Secrétaire-Provincial, Son Honneur le maire Lachance, M. Elias, président du Club Belge, M. Louis de Nobele, M.Emeric Tailleu, M. Colon.

M. A. J. H. Dubuc, Consul de Belgique à Winnipeg, s'est employé très efficacement à procurer aux réservistes un voyage aussi commode et aussi prompt que possible dans les circonstances.

Russes et Polonais

Henrik Sienkiewicz, l'auteur de *Quo Vadis*, vient d'être élu membre de l'Académie des Sciences de Russie. C'est dit-on une distinction jusqu'ici unique chez les Polonais. On y voit une preuve nouvelle du désir de conciliation de la Russie envers la Pologne.

Pourquoi on a Decore Joffre

Paris, 7. — Le "Journal officiel" annonce que le général Joffre a reçu la médaille militaire pour les motifs suivants:

"Depuis le jour de la remarquable réalisation de la concentration des forces françaises sous sa direction, le général Joffre a fait preuve, dans la conduite des armées, de qualités qui ne lui ont jamais fait défaut, d'un génie d'organisation, d'ordre et de méthode, d'un sang-froid, d'une prudence trompeuse et d'une force de caractère que rien n'a pu ébranler."

LA GUERRE

Londres: 10 décembre: Officiel. Dans l'Atlantique-sud, une flotte anglaise coule 3 gros navires de guerre allemands, et en endommage sérieusement; deux charbonniers allemands sont aussi capturés dans cette bataille. L'amiral allemand Von Spee se noie avec son vaisseau.

* * *

Les Alliés font des gains substantiels sur le front de bataille belge. Mais les succès ne sont que partiels. Position générale demeure la même.

* * *

Les Allemands font de lourdes pertes à Lowicz. Les Russes affirment qu'ils ont abandonné Lodz pour simple raison stratégique.

* * *

11 Déc: Armentières et Doulers sont aux mains des Alliés. Une dépêche de Hollande dit que les Alliés ont fait de grands progrès dans les Flandres.

* * *

Londres. Le manque de nouvelles de Pologne cause de l'inquiétude en Angleterre.

* * *

Les Autrichiens admettent qu'ils ont subi un revers contre les Serbes.

* * *

Des deux cuirassés allemands qui avaient d'abord échappé aux Anglais dans la bataille de l'Atlantique-sud, l'un a été coulé, l'autre est embouteillé dans le détroit de Magellan.

* * *

12 déc: Bulletin français:

"Une très violente attaque allemande a été repoussée dans la région d'Ypres.

"Nous avons repris, dans la même région, les tranchées qui nous avaient été prises hier par les Allemands.

"Rien d'important à noter ailleurs."

* * *

Les Russes repoussent sept attaques allemandes. Enfin les armées russes brisent les colonnes allemandes.

* * *

400,000 jeunes français, classe de 1915, font du service militaire et seront prêts à combattre au printemps.

* * *

14 déc. : De violentes attaques allemandes ont lieu à chaque extrémité du front de bataille. Les allemands sont de nouveaux repoussés dans les Flandres.

Les Français font des gains importants dans la forêt Laprêtre.

* * *

Les Russes réclament victoire complète dans la région de Mlawa.

* * *

La victoire des Serbes jeudi contre les Autrichiens, se révèle de plus en plus grande.

* * *

Winnipeg. — Le colonel Steele, de Winnipeg, est promu au rang de major-général.

* * *

15 déc. — Paris: Les troupes françaises font du progrès le long du canal d'Ypres.

* * *

Les Allemands travaillent, à Zeebrugge, à ce qui paraît être une attaque contre l'Angleterre.

* * *

Les Serbes sont aidés par des troupes françaises et russes et reprennent Belgrade, leur capitale.

* * *

Les Anglais capturent un nouveau bateau-marchand armé, appartenant à l'Allemagne.

* * *

Rien de précis au sujet des Russes.

* * *

16 décembre. — Les Alliés ont commencé un mouvement en avant sur toute la ligne. Les opérations projetées pour le printemps seront entreprises dès maintenant.

* * *

On se bat de nouveau avec ardeur dans les districts de Lowicz et de la Vistule. Il est impossible de dire qui a le dessus.

* * *

Des vaisseaux anglais poursuivent le Dresden, le dernier bateau de la flotte Allemande coulée dans l'Atlantique la semaine dernière.

Paroles Encourageantes du General Joffre

"Je ne comprends pas pourquoi la stratégie russe a forcé l'Allemagne à retirer des troupes de notre front de bataille. Je suis en état de prendre soin de toutes celles qui nous ont fait face; et j'aurais préféré les garder devant moi pour faciliter la tâche aux soldats du Tsar."

Telle est la remarque que le généralissime de France aurait faite dernièrement à quelqu"un de son entourage. Il aurait même ajouté: "Si tout va bien, nous aurons un joli cadeau de Noël à présenter à nos gens."

Que fait l'Empereur?

Un journaliste teuton s'est permis de dire que les Allemands n'auraient pas davantage résisté à l'offensive française, n'auraient pas moins battu en retraite, si le Kaiser avait été à la tête de ses armées. Vous pensez si ce journaliste a été lestement cuelli et prestement fourré en prison, pour crime de lèse-majesté.

Non, le Kaiser n'est pas sur le front. On nous a appris qu'il s'était rendu en automobile dans les environs de Nancy et que du haut d'une colline, isolé de son état-major, il avait, pendant deux heures, suivi les opérations militaires qui se déroulaient à ses pieds. Puis, brusquement, sans mot dire, et la figure légèrement contractée, il était reparti. C'est la seule apparition qu'ait faite l'Empereur sur le théâtre de la guerre.

Le Croquemitaine fouguex, le paladin de pacotille à l'épée aiguisée et à la poudre sèche, ne nous semble pas avoir la moindre envie d'enfourcher son cheval de bataille, et de rallier ses troupes affamées, battues et démoralisées, pour les conduire à la victoire.

Si vous voulez savoir comment Guillaume II fait la guerre, lisez ces détails savoureux:

"Guillaume II fait la guerre dans deux confortables pavillons, où il se trouve fort bien protégé contre le froid et l'humidité.

Ils furent établis il y a deux ans, à l'occasion des grandes manœuvres. Ces pavillons sont en bois et fer; entièrement démontables, ils peuvent être aisément transportés d'un lieu à un autre. Leurs parois se joignent d'une façon parfaite. Ils sont absolument imperméables. Le parquet est en bois de chêne: les meubles sont en osier et l'habitation, d'un aspect très élégant, présente à l'intérieur un caractère de véritable intimité.

Une des deux pièces sert de tente, l'autre de chambre à coucher.

Le transport des deux pavillons est très facile; le montage peut en être fait aisément par un petit nombre de soldats, même ne possédant aucune aptitude spéciale.

L'Empereur est ainsi logé de façon très confortable, même en rase campagne. Les repas sont fournis par une automobile-cuisine munie d'un fourneau, d'appareils frigorifiques, de vaiselle et de couverts pour douze personnes. La table se dresse dans une grande tente large de quatre mètres et haute de trois. L'automobile peut être conduite avec rapidité partout: les repas sont préparés sur place, au moment d'être servis. Le fourneau a cinq bouches; il est chauffé à alcool; les vivres sont conservés dans les appareils frigorifiques de l'automobile."

Ainsi que vous le voyez, tout cela est très confortable comme logis de campagne et très réconfortant en fait de manœuvre culinaire. L'Empereur a à sa disposition un fourneau qui a cinq bouches, c'est superbe; mais bien que les soldats de cet Empereur n'aient chacun qu'une bouche, les malheureux, pour la remplir, ont été parfois réduits à se contenter de carottes ou de betteraves crues.

Quoi qu'il en soit, on comprend que, se trouvant si bien dans ces pavillons démontables, le Kaiser ne se soucie guère de se montrer à ses troupiers; il n'éprouve même plus le désir de palabrer pour essayer de relever le moral de ses hordes avides de sac et de pillage; l'impérial Verbeux est subitement devenu muet.

C'est qu'il se trouve maintenant aux prises avec les dures nécessités de la lutte. La parade et le *bluff* ne sont plus de saison. Ce personnage d'agitation, de mouvement et de gesticulation, ce héros d'opérette, se heurte à la plus inexorable des réalités, au plus impérieux des besoins, à l'action. Or, il a toujours eu horreur de l'action.

Jusqu'alors, la fiction lui suffisait et lorsqu'il avait parlé ou écrit, lorsqu'il avait fait le geste et le simulacre, il avait l'air aussi satisfait de lui-même que s'il avait agi.

Grand acteur, grand peintre, grand musicien, grand orateur, grand homme de guerre, grand diplomate, Guillaume II voulait être tout à la fois, il avait la prétention d'exceller dans tout, de se révéler dans tout hors de pair.

Il avait, à la vérité, réussi à le faire croire, mais d'indiscrétions en indiscrétions, nous avions fini par être absolument fixés sur la valeur réelle de ce poseur couronné.

La contesse d'Eppinghaven, ancienne dame d'honneur de l'Impératrice, nous avait appris dans son *Guillaume II intime*, que c'était le professeur Knackfus de Cassel qui composait les étoiles impériales, que c'était le chapelain de cour Frommel qui écrivait les sermons que Guillaume prononçait avec une conviction si pénétrante, et que c'étaient en général les officiers de la maison militaire qui préparaient les discours sensationnels de Sa Majesté.

Par contre, en matière de stratégie, Guillaume II n'avait confiance qu'en lui-même. Ce en quoi il avait tort, si l'on s'en rapporte à cette appréciation du général Haeseler:

"Les grandes batailles, arrangées par Sa Majesté, sont magnifiques, écrivait-il. Elles n'ont qu'un défaut, c'est de se terminer toutes comme ce combat légendaire entre deux lions, dont les queues seules restaient sur le champ de bataille. Quant aux morts, en supposant que les théories de l'Empereur fussent mises en pratique, je me demande qui est-ce qui les enlèverait..."

Il n'aurait d'ailleurs pas fallu que cette critique parvienne a l'oreille du Kaiser. Haeseler n'aurait sans doute pas été plus doucement traité que le journaliste allemand dont nous parlions tout à l'heure, ou que cette pauvre maîtresse de piano de Stettin, Fraulein Hedwige Jaede, qui fut condamnée à trois ans de prison pour avoir dit que l'*Hymne à Egir* était une drogue.

Il ne serait néanmoins pas tout à fait exact de dire que Guillaume II n'a rien fait. Il a improvisé une flotte qui devait bientôt rivaliser avec celle de l'Angleterre; il a facilité le prodigieux développement de l'Allemagne comme nation industrielle et commerciale. Il avait transformé la France en une immense colonie allemande en l'inondant de Teutons qui vivaient à nos dépens.

Mais tout cela paraît bien fini maintenant.

L'Angleterre se charge de détruire la flotte allemande ou tout au moins, de la réduire à un point tel qu'elle ne soit plus à craindre de longtemps; les colonies allemandes vont lui être ravies, les Japonais se chargent de Kiao-Tchéou et autres enclaves de l'Empire céleste, les Anglais vont s'approprier la Nouvelle-Guinée Allemande et l'archipel Bismarck est déjà fortement compromis. Quant au commerce allemand, il se trouve anéanti au profit de l'Angleterre et des Etats-Unis, et à notre profit également pour peu que nous voulions nous donner la peine de recueillir quelques bribes de la succession.

Si Guillaume en est là, il n'a à s'en prendre qu'à lui-même. Il est la peu intéressante victime de ses perfidies, de ses déloyautés, de ses machinations compliquées et ténébreuses. Il a cru longtemps qu'il roulerait tout le monde et en définitive c'est lui qui sera roulé.

Guillaume II, pétri d'orgueil, bouffi de vanité, se croyait l'être omnipotent, le maître de l'heure; il s'est laissé circonvenir par l'essaim de flatteurs qui lui ont fait commettre les suprêmes sottises.

Et maintenant, que fait l'Empereur refugié, dit-on, à Luxembourg?

Il fait adresser à la nation américaine par son valet, le chancelier Bethmann-Hollweg, la larmoyante déclaration qui constitue un monument d'hypocrisie et de mauvaise foi et dans laquelle le Prussien essaye d'excuser les crimes qui mettent le peuple allemand au ban de l'Humanité.

Le Kaiser a senti qu'il aurait un compte terrible à rendre à cette Europe sur laquelle il a déchaîné le plus effroyable cataclysme et il voudrait tenter de se soustraire aux responsabilités. Peine perdue. Les Américains ne se laisseront pas prendre à cette nouvelle imposture. Guillaume II, chef des Barbares, restera pour tout le monde et pour toujours l'Impérial Bandit...

Edouard DRUMONT.

LA DERNIERE ABSOLUTION

Sous la pluie des obus, sur le bord d'un grand bois,
Deux brancardiers s'en vont à leur cueillette sainte;
Ils vont l'oreille au guet et s'arrêtent parfois
S'efforçant, anxieux, de saisir une plainte,
Ou le cri de douleur, triste appel d'un blessé,
Et la puissante voix de la lutte sans trêve
Couvre tout... Mais soudain, par les nôtres pressé,
L'ennemi va plier, et sur lui court et crève
Une trombe de fer fauchant ses bataillons.
La bayonnette au poing se ruant à la gloire
Enlevés par "la charge" en vivants tourbillons
— Les clairons enragés sonnent "la goutte à boire" —
Les nôtres brisent tout. Les soldats allemands
Sont broyés, aux longs cris de "Rheims" et de "Termonde",
Et nos héros à nous, haletants et sanglants
Enivrés et vainqueurs sont grands comme le monde.

Et les deux brancardiers, aux éclats de "la charge"
Vers le coeur du combat se sont mis à courir;
C'est là qu'est la moisson; car à chaque décharge
Et Français et Teutons sont fauchés, vont mourir.
Sous le vent des shrapnels, sous les éclats de bombe;
Pour sauver une vie et pour dompter la mort
Il suffit d'un moment. Dans la grande hécatombe
Ils vont à la moisson; ils vont porter confort
A ceux qui sont frappés. Ils courent hors d'haleine
Halte! Voici quelqu'un qui s'affaisse à l'instant
Est-il blessé à mort? — Il respire avec peine —
Simple blessure au cou! Courage lieutenant!
Sous l'orage de fer, un pansement rapide
Et déjà le blessé est mis sur le brancard;
Son souffle est plus aisé, sa face est moins livide.
"Vite fuyons la mort! Au large sans retard!"
Ils vont courbés en deux, marchant avec prudence
Pour éviter tout choc à leur noble fardeau...
Encore quelques efforts, ils sont à l'ambulance
Cachés en un replis sur le bord du plateau.
Un sifflement sinistre, une explosion affreuse!
Et les porteurs hélas! sont frappés tous les deux;
Quoi donc mort implacable, et brutale glaneuse,
Il faut pour t'assouvir ce spectacle hideux?

Non, là, rien n'est hideux; la mort a ses plendeurs!
L'officier ranimant ses forces qui renaissent
S'essaye à secourir à son tour ses sauveurs;
Mais il voit du premier les membres qui s'affaissent,
Rien à faire, dit-il. Il lui ferme les yeux,
L'autre semble dormir et vraiment il respire
Quoi? Ses yeux sont ouverts; il regarde les cieux.
Il est couvert de sang; mais il passe un sourire
Sur sa lèvre violette: il lève un de ses bras,
Attire sur son coeur qui bat avec violence
L'officier tout tremblant et murmure tout bas:
"Il faut vous conserver...., Mon officier... La France!"
Il se tourne à grand' peine et de son corps sanglant
Il fait comme un rempart à l'officier qui pleure.
Son pauvre coeur faiblit, son corps est pantelant,
Mais il soupire encore: "Eternelle demeure!"
"Mon officier, moi... je suis prêtre... Voulez-vous?"
Et l'officier se signe et de sa voix tremblante
Il dit: "'Bénissez-moi, je me confesse à vous!"
Et dans la main du prêtre, il met sa main brûlante.
Mystérieux symbole! Au front du lieutenant
Le sang du prêtre coule.
Il dit dans un sourire
"Introïbo" — Ses yeux vers les cieux se levant —
"Ad Altare Dei". C'est tout: le prêtre expire.

J. M. A. Jolys, ptre.

Saint-Pierre, 1er Décembre 1914.

Les Belges commandes par un general francais

Nous annoncions récemment la mort héroïque du commandant Henri d'Urbal tombé. le 7 septembre dernier, sur le champ de bataille, dans l'Aisne, à la tête de ses soldats. Nous lisons dans le *Bulletin des Armées*, publication officielle de France, rendant compte des derniers combats en Belgique, que les troupes du roi Albert, sous les ordres du général de division français, le baron d'Urbal, se sont signalées d'une façon éclatante, les 12, 15 et 18 novembre derniers, aux environs d'Ypres, en rendant imprenable une position importante conquise sur les allemands, après une lutte prolongée à laquelle prirent part les troupes françaises des généraux de Maudhui et de Castelneau. Le général d'Urbal est le frère aîné du défunt Henri d'Urbal.

Dieu sauve la France

On ne lira pas sans émotion la lettre suivante, écrite par un vieux curé de Bretagne à un ami de cette province:

"Et nous, nous avons la guerre; la guerre la plus meurtrière qui fut jamais et qui sera très longue.... Que de sang versé déjà! Que de deuils! Que de misères!... et ce n'est que le commencement; on le dit du moins; je le crois aussi pour les raisons que tout le monde donne. Je le crois pour d'autres raisons encore. Je crains que la saignée n'est pas encore suffisante pour notre pays et pour le guérir tout à fait. Et comme je suis convaincu que Dieu veut nous sauver, la saignée va continuer. Jusqu'à quand? Dieu seul le sait, lui seul peut hâter la fin.

"Que l'issue de cette guerre funeste soit favorable à nos armes, il n'y a pas à en douter; trop l'indices nous l'annoncent — 80 pour cent de nos soldats ont accompli et continuent d'accomplir sous le feu de l'ennemi leur obligations chrétiennes (quel pays pourrait en dire autant?) Leur sang est donc une expiation véritable — toute la France est en prière — partout c'est un renouveau de vie chrétienne. Même dans les diocèses naguère les plus indifférents. Par ailleurs, que de dévouement d'un bout à l'autre de notre pays! Tout cela, il faut l'espérer, finira par apaiser la justice divine."

"Nos soldats sont ce que le voulait la bienheureuse Jeanne d'Arc: Ce sont des soldats qui prient, se confessent et communient.... d'un autre côté la France est en prière. Nous devons donc espérer suivant l'affirmation de la Bienheureuse que les soldats batailleront et que Dieu leur donnera la victoire."

"Une seule chose peut-être manque pour que Dieu dépose le fléau de sa colère: c'est la *prière nationale*; la prière faite au nom et à la demande des pouvoirs publics. Nos évêques réclament à corps et à cris cette prière nationale.

L'importance de Dunkerque

Quand on voit avec quel acharnement les Allemands, sans compter un instant les vies humaines, ont essayé pendant plus d'un mois de se frayer un chemin vers Dunkerque on se demande: Pourquoi Dunkerque et pas autre chose?

C'est qu'au point de vue purement militaire, l'importance de ce port de mer est considérable. Aucun estuaire, aucune baie sur tous les rivages de la mer du Nord et de la Manche n'offre aux cuirassés assez de profondeur pour leur permettre de surveiller ces mers comme la rade de Dunkerque. Là, des flottes entières peuvent mouiller sans crainte. De même en Belgique et en Hollande, il n'est pas une seule rade naturelle comparable, et cela de très loin, à celle de Dunkerque.

En outre, ce mouillage de Dunkerque est sur la porte la plus fréquentée de toutes les mers, en face de l'ouverture de la Tamise, sur le passage des navires qui, venant des quatre coins du monde, "se dirigent vers la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, les pays Scandinaves, la Russie. Une flotte protégée par de nombreux torpilleurs, et surtout par les sous-marins, y serait une force incomparable."

Il ne faut donc pas s'étonner que Dunkerque soit, pour les Allemands, un but stratégique de toute première importance et la possession de ce pays leur serait d'une utilité autrement précieuse que celle d'Ostende.

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

FEUILLETON DU *Manitoba*

Une de Perdue
Deux de Trouvees

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 62

(Suite)

— Je suis pris, je suis pris! criait M. Edouard en frappant toujours sur la tonne.

— Il est derrière ce tas de barils, dit le second des Daubreville.

Après avoir regardé derrière le tas de barils et de boites, qui étaient dans un coin du grenier d'où partait la voix, qui, à leurs oreilles, paraissait être rendue sépulcrale dans le dessein de les effrayer, ils arrivèrent à la tonne.

— Il est dessous, dit celui qui portait la lanterne qu'il donna à l'engagé prenant en échange le seau d'eau; renverse la tonne.

Au moment où M. Edouard sortait, la tête la première, il lui jeta son seau d'eau. Celui-ci s'affaissa en poussant un hurlement effroyable et en demandant grâce.

— Oui; attends un peu, dit Daubreville; puis le saisissant par le collet il le tira de dessous la tonne et commença à lui administrer une rude volée de coups de canne. Ah! tu as voulu faire le revenant! tu n'y reviendras plus, hein!

— Je vous en prie, criait le malheureux, ne me massacrez pas; je ne faisais pas le revenant.

L'engagé qui, en voyant que le revenant n'était qu'un homme dont la triste et piteuse mine, au lieu de l'émouvoir, lui inspirait une colère d'autant plus grande qu'il en avait eu plus peur, courut emplir le seau qu'il versa de nouveau sur la tête de M. Edouard en accompagnant cette action de coups de pieds sur les jambes et ailleurs. Le malheureux demandait toujours grâce.

— Qu'est-ce que tu faisais donc-là?

— J'étais pris; je voulais prendre les patriotes et ils m'ont pris.

— Quels patriotes?

— D.... et G.... et C.... qui étaient cachés dans ce grenier.

— Où sont-ils?

— Partis!

— Par où?

— Par cette porte-là, en bas de l'escalier.

— Eh bien! sauves-toi par la même porte, et cours après eux.

Ils le poussèrent rudement au bas du petit escalier, et l'un d'eux descendit refermer la porte au verrou; puis tous les trois s'en retournèrent à la maison.

Ce pauvre M. douard n'était pas encore à bout de ses tribulations.

Au moment où il était mis à la porte, les gens de police arrivèrent à la partie du clos de bois, d'où l'on pouvait apercevoir le tas de tonnes qui cachait la porte par où sortait M. Edouard.

— En voilà un, dit tout bas un des hommes de police à celui qui était près de lui, faisant, en même temps, signe aux autres de se tenir sur leur garde.

— Attendons-le, ici, derrière cette pile de planches; si nous nous montrons il se sauvera, et donnera l'alarme aux autres. Il faudra le baillonner, pour qu'il ne crie pas.

— Chut! le voici; écoutez, il parle à quelqu'un.

M. Edouard ne parlait à personne, mais il jurait à voix basse que les Daubreville le lui paieraient. Les ... lui faisaient mal, il marchait comme s'il eut été sur des charbons, ne s'attendant certainement pas à tomber entre les mains des hommes de police qui le saisirent, le baillonnèrent, et lui jetèrent pardessus la tête les basques de sa redingote, qu'ils lui attachèrent ensuite autour du col, au risque de l'étouffer. Deux hommes de police le prirent par le bras, chacun d'un côté et le conduisirent à la station, au milieu des huées d'une foule, devenant de plus en plus considérable à mesure qu'il approchait de la station. Le bruit s'était répandu qu'un des chefs rebelles était pris; et malgré les efforts des quatre hommes de police qui cherchaient à le protéger, plusieurs lui donnaient des coups dans les côtes avec le bout de leurs cannes.

Enfin il arriva à la station où il espérait être mis en liberté, aussitôt qu'il serait reconnu; mais malheureusement pour lui, que le volontaire, son ami, qui ne l'avait pas reconnu lors de son arrestation, pour la bonne raison qu'aussitôt arrivé au clos de bois il s'était confortablement assis dans la neige, le dos accoté à une pile de planches, où il s'était endormi, n'était pas là pour l'identifier. Le chef de la station n'était pas là, non plus; et ceux qui s'y trouvaient n'osaient prendre sur eux de le relâcher, quoiqu'ils s'aperçussent bien qu'il ne devait pas être un de ces chefs formidables, pour l'arrestation desquels le gouvernement avait offert une récompense.

— Vous ne pouvez pas me garder, disait-il, je ne suis pas un rebel, je suis M. Edouard. C'est une *trompe*, une affreuse *trompe*!

— Quel est votre nom? lui demanda celui qui commandait à la station en l'absence du sergent de police.

— Je vous le répète encore une fois, monsieur Edouard.

— Quel est votre profession?

— Je vis de mes rentes.

— Marchand? où demeurez-vous?

— Pas marchand; rentier. Je demeure rue Notre-Dame.

— Numéro.

— Il n'y a pas de numéro à la maison.

— Mais monsieur, que faisiez-vous donc pour que l'on vous ait pris ainsi?

— Je vous le répête, c'est une *trompe*, une affreuse *trompe*.

— Où vous êtes-vous ainsi tout mouillé et tout barbouillé?

— Ce sont ces gredins de Daubreville, qui m'ont mis dans cet état! C'est assez pour me faire attrapper un gros rhume à en crever. Ah! les gredins, ils me le paieront. Ce n'est pas tout, ils m'ont roué de coups, ils m'ont meurtri, ils m'ont déchiré mes habits. Ah! les gredins; je le répète, ils me le paieront!

— Prenez patience, mon ami, nous avons envoyé chercher le sergent de police, il ne tardera pas à arriver et l'on vous lâchera.

— Relâchez-moi de suite, vous voyez bien que je suis tout trempé, et que je vais attrapper un rhume affreux si je ne change pas de vêtements.

— Impossible. Attendez quelques instants.

Le pauvre M. Edouard, malgré toutes ses protestations et sollicitations, fut obligé de rester à la station de police plus de trois-quarts d'heure. Enfin l'arrivée du sergent de police, qui le connaissait, vint mettre fin à son emprisonnement.

— Je suis fâché, M. Edouard, lui dit-il, que vous ayiez été l'objet d'une grande méprise.

— Une grande méprise, oh! oui, et une grosse! Votre police, monsieur, est bien brutale et bien bête; c'est tout ce que je puis en dire; et ce n'est pas trop.

M. Edouard, en sortant de la station, prit une voiture et se fit conduire à son logis où. en arrivant il ne fut pas peu surpris de voir une chandelle allumée sur la table et le volontaire, son ami, étendu sur le sofa et ronflant comme un bienheureux.

— Tiens, se dit M. Edouard, il ne manquait plus que ça; par exemple! comment diable se trouve-t-il ici? je croyais que c'était lui qui avait averti la police!

M. Edouard secoua le volontaire, pour le réveiller. Après quelque temps d'efforts inutiles, il se décida à se coucher, ne voyant rien de mieux à faire dans les circonstances.

Il ferma sa porte à clef; mit deux gros morceaux de bois dans le poêle et se déshabilla. Il eut de la difficulté à ôter son habit, les reins lui faisaient mal; il portait aux bras et aux épaules les marques des coups de canne qu'il avait reçus. Il se frotta, se brossa et se prépara un généreux punch à l'eau-de-vie, qu'il plaça sur une petite table qui était près de son lit, afin de le prendre au dernier moment quand il serait couché.

Avant d'éteindre la chandelle, il essaya encore de réveiller le volontaire, mais avec aussi peu de succès que la première fois. Il se mit donc au lit, avala son verre de punch et souffla sa chandelle.

(A suivre)

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

L'AIDE A LA FRANCE

CE QUE LES PETITES ECOLIERES CANADIENNES-FRANCAISES PEUVENT FAIRE POUR CETTE OEUVRE ADMIRABLE.

Nous avons publié il y a quelque temps, une série de Lettres à *une amie* sur l'œuvre de *l'Aide à la France*. Ces lettres s'adressaient à une jeune fille, et Dieu sait combien elles ont contribué à réveiller parmi nos femmes de demain le sentiment français que des causes multiples et diverses avaient, dans beaucoup de cas, endormi. Une petite écolière va maintenant nous dire ce que les petites Canadiennes-Françaises du même âge et du même état peuvent faire pour la France et incidemment, pour le bon renom du Canada-français. L'Académie Marchand, de Montréal, avait mis au concours une composition sur l'Aide à la France: voici ce qu'à trouvé sur ce sujet Melle Marguerite Bastien, âgée de 12 ans:

LETTRE D'UNE PETITE ECOLIERE CANADIENNE-FRANCAISE A UNE AMIE

Ma Chère Claire,

Tu sais sans doute les misères et les horreurs qu'a engendrées la terrible guerre qui sévit en Europe. Nous apprenons chaque jour les dévastations que ces terribles "Iroquois", les Allemands font sur leur passage. Nous nous représentons sans peine l'état dans France et de Belgique, et nous lequel se trouvent nos frères de leur offrons tout ce qui est en notre pouvoir afin de les secourir.

L'Aide à la France est le cri répété de bouche et de cœur par les Canadiens et Canadiennes de la ville de Montréal. Déjà dans les écoles une collecte générale a été faite; et l'Académie Marchand avait trente-sept piastres à envoyer au nom des élèves. Tu vois que c'est magnifique pour le nombre d'élèves que l'Académie renferme. Cependant l'argent, dans ces occasions n'est pas le plus nécessaire, et c'est avec plaisir que nous vidons les armoires afin d'envoyer les vêtements dont nous pouvons nous passer facilement. Plusieurs groupes de jeunes filles ont formé des cercles de couture, où l'on fait de bons vêtements chauds. Pour ma part j'ai réuni plusieurs de mes compagnes et nous passons des après-midi entières au raccommodage, à la confection d'habits, de tricots, etc.

Je t'assure que ces moments se passent bien gaiment. Et nous sommes récompensés de notre œuvre en songeant que nous pouvons enfin montrer notre amour à cette chère France qui fut la terre de nos pères et le berceau de notre race.

Voici la faveur que je viens te demander, et je suis certaine d'avance que tu accepteras de bon cœur. Toi, si aimée, si entourée, dans ton petit village, tu pourrais sans peine faire appel au dévouement patriotique. Les mains si habiles et si compatissantes de tes compagnes confectionneraient des vêtements bien plus confortables que les nôtres. Je suis certaine qu'elles se rendraient avec plaisir à ta demande et te seraient reconnaissantes de leur avoir donné un moyen de soulager les pauvres victimes de la guerre.

Ces bonnes œuvres seront inconnues des hommes, mais non pas du principal inspirateur de notre charité, qui fera plus grande notre récompense éternelle.

Ecris-moi bientôt et dis-moi le résultat que tu as obtenu. J'attends dans l'impatience.

Ta petite amie qui connaît bien ton cœur,

Marguerite.

N'est-ce pas bien dit?

Tout indique que France-Amérique va recueillir plus d'un demi-million d'objets, tous utiles. Il expédie maintenant à raison de 50,000 à 100,000 objets par semaine.

PERSPECTIVES ENCOURAGEANTES

(*La Presse*)

A l'appui de l'opinion du "New-York American", prédisant que l'année 1915 promet d'être pour le continent américain meilleure que 1914, plusieurs raisons sérieuses frappent aujourd'hui l'observateur.

En même temps que nos marchés nationaux se développent, grâce à la faveur populaire dont jouit de plus en plus le "made in Canada", les produits de notre Dominion trouvent de nouveaux et précieux débouchés sur le continent européen.

La spéculation outrancière fait place au goût du travail et de l'industrie productive.

La diminution du commerce des marchandises importées correspond à l'augmentation de celui des choses manufacturées en notre pays.

Sous la poussée irrésistible des besoins de l'époque troublée que nous traversons, l'agriculture est en train de prendre, chez nous, un essor sans précédent. Le Canada, dont on a souvent parlé comme du grenier de l'empire britannique, semble devoir fournir à plusieurs des nations alliées de l'Europe le froment dont elles auront besoin.

La culture des champs étant la source la plus sûre de la richesse d'un pays, le Canada peut donc contempler l'avenir avec une confiance sans bornes. Le commerce et l'industrie, reposant sur la prospérité agricole, devront aussi nécessairement fleurir, pour le plus grand bien de la patrie canadienne.

CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur du *Manitoba*,
Saint-Boniface, Man.

Monsieur,

A propos de la correspondance sur la *Northwest Review* samedi le 5 décembre, signée Damase Roy, je dois vous dire que sans doute on a voulu se servir du nom d'un individu appelé Charley Roy, un petit jeune homme, (19 ans d'après lui cette année, et 22 ans d'après lui-même l'an dernier). Il a dû venir au monde Canadien-Français. Si cet individu avait voulu écrire cet article il lui aurait fallu au moins 23 ans, vu qu'il n'a pas une éducation supérieure, car il ne peut pas même signer Mamase correctement, encore moins parler l'anglais. Je suis convaincu que ce petit jeune homme est un simple prête-nom. Sa lettre n'a donc pas grande importance.

Respectueusement à vous,
Canadiens-français
et catholique.

AVIS

HUDSON BAY, PEACE RIVER AND PACIFIC RAILWAY COMPANY.

Avis est par la présente donnée que la Hudson Bay, Peace River and Pacific Railway Company, fera application au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un acte changeant le nom de la Compagnie en celui de "Winnipeg and Hudson Bay Railway Company", et pour autres fins.

Daté à Winnipeg ce 26ème jour de novembre 1914.

LEWIS and SMELLIE,
Solliciteurs des applicants.

COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

Le Collège de Saint-Boniface, agrégé à l'Université et séparé de Winnipeg par la Rivière Rouge seulement, est dirigé par les Pères de la Compagnie de Jésus. Il s'y donne quatre cours : UN COURS UNIVERSITAIRE (quatre années), préparant au grade de Bachelier-es-arts de l'Université de Manitoba ; UN COURS DE GRAMMAIRE (trois années préparant au cours universitaire ; UN COURS COMMERCIAL (deux années), préparant au diplôme de comptable, et un COURS PRÉPARATOIRE (deux années), pour ceux qui ne sont pas suffisamment préparés pour être admis aux autres cours.

Le cours de commerce se donne en anglais, mais les autres se poursuivent en anglais et en français dans des classes différentes.

Les élèves sont admis au Collège comme pensionnaires, demi-pensionnaires, internes et externes.

FRAIS DE COLLEGE POUR L'ANNEE SCOLAIRE

PENSIONNAIRES :—(Enseignement, repas, logement, blanchissage et raccommodage, bibliothèque et jeux) $250.00
DEMI-PENSIONNAIRES :—(Enseignement, dîner, bibliothèque et jeux) $130.00
INTERNES PRENANT LES REPAS EN DEHORS :—(Enseignement, logement, bibliothèque et jeux) $90.00
EXTERNES :—(Enseignement et bibliothèque) $60.00

Pour autres renseignements, s'adresser au Rév. P. Recteur, Collège de Saint-Boniface, Saint-Boniface, Man.

Elections Municipales

SAINT-BONIFACE
Mairie

Poll— Dr. F. Lachance		J. E. Bailey	
1	178	1	103
2	120	2	15
3	442	3	61
4A	119	4A	217
4B	87	4B	199
5	53	5	285
	999		880

Majorité pour le Dr. Lachance: 119.

* * *

Echevinage, quartier no 3:
Echevin A. Gauvin, 260.
Dr. N. A. Laurendeau, 253.
Majorité de 7 pour l'échevin Gauvin.

Quartier No 4:
R. J. Unkauf, 101.
W. H. Leck, 216.
E. W. McKinney, 142.
E. J. Kenney, 211.
Une majorité de 5 pour M. W. H. Leck.

Quartier No 5.
Commissaire d'écoles: W. J. Wilson par acclamation.

Avis du Consulat Belge

Appel aux Belges.

Monsieur A. J. H. Dubuc, Consul de Belgique à Winnipeg, informe que tous les réservistes des classes 1899 à 191 sont obligés de venir s'inscrire au Consulat pour leur départ prochain, le gouvernement subvenant à tous leurs frais de route de Winnipeg jusqu'en Europe ainsi qu'à leur entretien ici, à partir du moment où ils auront passé la visite médicale et que le Docteur, désigné à cet effet, les aura reconnus aptes au service.

Les facilités seront accordées aux insoumis, réfractaires et déserteurs ainsi qu'aux volontaires qui répondront à l'appel suivant: "Le Gouvernement belge vient d'adresser au nom du Roi et de la Nation, un appel solennel, à tous les Belges valides et spécialement à ceux de 18 à 30 ans afin qu'ils s'enrôlent en qualité de volontaires pour la durée de la guerre.

La proclamation du gouvernement rappelle qu'un même devoir s'impose à tous les Belges résidant à l'étranger: "Qu'ils n'oublient jamais la Patrie absente, des parents, des amis, des compagnons de travail souffrant cruellement Qu'ils s'efforcent par leur courage et leur dignité en ces jours d'épreuve de grandir encore les sympathies que témoignent à la Belgique, dans le monde entier, toutes les intelligences droites et tous les cœurs généreux! Que leurs pensées, leurs espoirs et leurs actes demeurent toujours tendus vers ce but sacré: la libération du territoire."

Ils sont encore nombreux à l'étranger, les Belges aptes à remplir le service militaire. Spontanément des milliers de volontaires se sont joints à l'armée. Il importe que tous ceux qui sont en état de le faire suivent cet exemple.

Le gouvernement compte que tous feront leur devoir.

La Proclamation se termine par ces mots: "Victime d'un forfait dont l'Histoire n'offre pas d'exemple, jamais la Belgique n'a eu plus de titres et plus de droits à l'aide de ses enfants. Que tous, sous la conduite d'un Roi dont nous sommes fiers, s'efforcent de hâter l'heure où nous nous retrouverons unis, indépendants et libres sur le sol de cette patrie bien aimée que ses souffrances nous ont rendue encore plus chère."

Tous les réservistes qui ne rejoindront pas leur régiment seront considérés comme déserteurs.

Le Roi Albert compte absolument sur l'engagement, comme volontaires, de tous les belges patriotes. La limite d'âge est 45 ans.

Messire Jacques Bertrand

Dimanche prochain, à dix heures, aura lieu, dans la cathédrale de Saint-Boniface, l'ordination sacerdotale de messire Jacques Bertrand, fils de notre estimé concitoyen, M. Théophane Bertrand.

C'est Sa Grandeur Mgr Béliveau, évêque auxiliaire de Saint-Boniface, qui officiera.

Le nouveau prêtre célèbrera sa première messe lundi matin à sept heures, dans la chapelle du collège de Saint-Boniface, chez les révérends Pères Jésuites.

Paroisse du Sacre-Coeur

Les deux comédies "Daniéla" et "Triboulet" données par les enfants de l'école, ont eu un tel succès que les paroissiens et les nombreux amis du Sacré-Cœur ont demandé à entendre de nouveau ces chers enfants. La séance sera répétée jeudi le 17 courant, à 8 h. 30 p. m. Les sièges sont de 50 cts. Billets au Magasin Bleu, chez M. Kérouac et à l'école du Sacré-Cœur.

NOS RESERVISTES

On annonce que M. Ch. Vanpoulle, de cette ville, a été blessé d'une balle au coude.

M. de la Barrière, secrétaire de l'Union Nationale Française de l'Ouest, est plus grièvement blessé encore; il a reçu sept balles. MM. Vanpoulle et de la Barrière sont soignés dans le même hôpital.

Pour les Victimes Belges

Il nous faudrait plusieurs colonnes de rapport pour dire le sentiment profond éprouvé par l'auditoire qui s'était rendu au collège dimanche soir. Toutes félicitations et tous remerciements à messieurs les organisateurs et aux artistes de ce concert donné par l'"Aide aux Drapeaux" comme contribution de secours aux familles de Belgique.

La séance a été présidée par M. le capitaine Gautier, le chef dévoué de la société de l'"Aide aux Drapeaux". Il avait à ses côtés Monseigneur Dugas, l'Honorable Joseph Bernier, secrétaire-provincial, patron de l'"Aide aux Drapeaux", le révérend P. Gagnieur, recteur du collège de Saint-Boniface, M. A. J. H. Dubuc, consul belge, M. le Consul de France, représenté par M. J. H. Bourgouin, Son Honneur le maire Lachance, etc.

L'orchestre de Saint-Boniface, dirigé par M. le professeur Gens, donna comme ouverture les aires nationaux: *Dieu Sauve le Roi, La Marseillaise, La Brabançonne, L'Hymne Russe, O Canada!* Cet excellent orchestre se fit entendre plusieurs fois pendant la soirée.

"Le Foignard" drame en un acte, de Botrel, fut ensuite rendu avec un magnifique réalisme. Nous avons revu avec plaisir M. Roger Goulet sur la scène, personnifiant le gouverneur du Châtelet. L'excellent acteur d'autrefois est toujours aussi éloquent et disert. Il a été très applaudi. MM. Schwartz, Poulain, Ferland, Beaucage, Deschambault ont, eux aussi, rempli leurs rôles avec un talent très remarqué.

M. Hélie, notre ténor canadien, a chanté *La Charité*; en rappel *Viens avec nous petit, de la Vivandière*. Ce fut un des meilleurs numéros de la soirée.

Notons aussi le duo de piano brillamment exécuté par Melle A. Lemieux et M. R. Pépin, l'auteur du morceau: morceau de facture vive, facile alerte et joyeuse. Ce fut une révélation que de savoir que nous avions au milieu de nous un compositeur de ce mérite. Il faut composer encore, M. Pépin, et vous serez de nouveau applaudi.

Melle Poirier, qui dit si admirablement, a donné deux morceaux bien d'actualité. *La Veillée*, par François Coppée; en rappel *Les deux Noëls*. Melle Poirier a communiqué à son auditoire la pieuse émotion patriotique dont elle était elle-même visiblement animée. Son succès a été plus qu'un hommage à son talent, ce fut un unanime voyage des cœurs vers les patries saignantes et glorieuses. Et puis, vint après cela l'héroïque morceau *Sambre-et-Meuse*, beau et fier comme une charge de cavalerie.

M. le professeur Gens mérita aussi par son jeu fin et délié les honneurs du rappel.

Mme Doigny a chanté, cette fois encore, de sa belle voix de contralto le chant national belge, cette Brabançonne aussi noble d'inspiration qu'elle est noble d'harmonie. Malgré l'heure avancée, Mme Doigny fut rappelée par l'auditoire.

La comédie intitulée "La succession Beaugaillard" tint constamment le public sous le rire. Faut-il citer les noms de Messieurs les acteurs: Commune, le déclamateur si naturel et toujours désopilant; Blanc, encore un type qui sait faire rire et qui a des trouvailles de geste épatantes; Mondor, le *Jimmy* toujours si apprécié du public; Beaupré, le grave échevin qui se porte comme un pont neuf et qui fait un excellent malade imaginaire à l'occasion; Poulajn et Vermander, beaux hommes qui se sont révélés excellents militaire; F. X. Lavoie, que tout le monde aime à revoir sur la scène; Martel, Deslauriers et Blanc, fils, tous ont su rendre leur rôle à la perfection.

Bref toute cette séance fut admirable. On n'a peut-être pas vu mieux dans le passé.

Comme point final, disons que M. Adrien Potvin a été l'un des principaux organisateurs de ce concert. Il peut se flatter d'avoir bien réussi.

Société de l'Aide aux Drapeaux

Winnipeg, 14 décembre 1914.

Monsieur le rédacteur du *Manitoba*, Saint-Boniface.

Cher Monsieur,

C'est avec un sensible plaisir que j'ai assisté à la soirée donnée dimanche soir dans la grande salle du Collège de Saint-Boniface, en faveur du Fonds Belge, par le Comité de l'"Aide aux drapeaux", et, je ne pense pas me tromper, en disant au nom de toutes les personnes présentes, nos félicitations aux organisateurs de cette fête, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué à ce succès.

Je sais par expérience combien il faut de travail et d'assiduité pour accomplir ce qui a été fait; il y a les répétitions des pièces à présenter, les morceaux de musique à produire, les pièces à apprendre, de longues heures à donner au travail, heures souvent ennuyeuses, mais surtout les soirs que Monsieur le Directeur choisit pour les répétitions, et qu'on a autre chose de plus agréable à faire.

Tous et toutes qui ont contribué à cette séance, ont la satisfaction de savoir que ces heures de travail et de gêne, quelquefois, ont leur récompense; ces artistes ont aussi une autre satisfaction plus grande, celle de savoir que leur assiduité bénéficiera matériellement aux malheureux de la présente guerre.

C'est cette pensée qui a activé leurs efforts, ils ont compris que tous nous devons, dans la limite de nos moyens, aider les affligés.

C'est aussi ce que la société l'"Aide aux drapeaux" a compris dès le début des hostilités; nous nous sommes constitués en société de secours, quatre jours après la déclaration de la guerre, c'est-à-dire presqu'un mois avant l'organisation du Fonds Patriotique canadien, et la réponse à notre appel a été magnifique, vu le petit nombre de personnes que nous étions.

Pendant que je suis sur ce point, permettez-moi de corriger une idée qui semble prendre corps: la Société de l'"Aide aux Drapeaux", en s'associant au Fonds Patriotique, n'a pas disparu, et ne disparaitera pas; nous entendons rester ce que nous sommes, tout comme le Société Franco-Belge est restée société individuelle, à Montréal, tout en formant partie du Fonds Potriotique.

Nous travaillons vers un même but, mais nous avons nos attributions, nos devoirs, notre travail à faire, tant que durera la guerre.

Le Fonds Patriotique nous demande de l'aider, de travailler avec lui, et viendra à notre secours, si nos moyens ne sont pas suffisants.

Nous devons, par conséquent, continuer à recueillir des souscriptions. Nous devons aussi visiter les familles des réservistes, voir si elles ont besoin de soins, de vêtements, de chauffage, en un mot leur porter secours dans la limite de nos moyens.

Pour cela il faut donner à notre Sociétét les moyens d'être l'associé et non pas le quémandeur du Fonds Patriotique.

Dans le confort, dans la sécurité que nous goûtons ici, n'oublions pas la Belgique ravagée, ni les milliers de familles françaises et belges qui souffrent tous les jours, physiquement et moralement; pensons un peu à ces maisons pillées, à ces champs dévastés, à ces fabriques incendiées, aux misères noires que tout cela veut dire: pensons aussi à ces longues tranchées là-bas, un peu partout, recouvertes de terre, et qui sont la tombe de tant de braves gens, nos frères, morts glorieusement pour la Patrie, morts pour que la civilisation ne souffre pas, pour la liberté individuelle, pour le foyer; enterrés, loin des leurs, sans qu'on puisse jamais savoir exactement où dorment de leur sommeil éternel ces êtres chéris.

Pensons un peu, mais souvent, à tout ceci; et comme l'ont fait les organisateurs de la soirée de dimanche dernier, aidons la société de l'"Aide aux drapeaux", privons-nous d'une paire de gants, de quelques friandises, d'une extravagance, et donnons cet argent pour les buts de la Société. La Providence nous récompensera.

Permettez-moi, et au nom de toutes les personnes présentes, de remercier de tout cœur, Monsieur le Recteur qui a bien voulu mettre la grande salle du Collège à notre disposition pour cette soirée, et, en dernier lieu de remercier Monsignor Dugas, qui, en l'absence de Monseigneur Béliveau, a bien voulu rehausser de sa présence cette fête; espérons aussi que l'exemple donné sera suivi et que nous aurons encore d'autres séances au bénéfice des victimes de la guerre tant en Europe qu'au Manitoba.

l'assurance de ma considération
Agréez, Monsieur le Rédacteur.
distinguée.

Fred. Ed. Gautier.
Président de la Société
l'"Aide aux Drapeaux"

Chez Nous et autour de Nous

M. Gustave Rocan a acheté la maison de M. J. P. Proulx, rue Dumoulin.

La votation s'est faite par une magnifique et claire journée de soleil. Il n'y a pas eu le moindre incident. La plus grande cordialité n'a cessé de régner dans tous les polls et dans tous les comités.

Le surintendant des tramways vient d'admettre devant le Commissaire des Utilités Publiques que le service de la circulation est défectueux. C'est la première fois que la compagnie l'admet. Mais il y a longtemps que le public le savait.

Le nouvel Institut des Sourds-Muets à Tuxedo Park a été inauguré vendredi dernier par sir R. P. Roblin, chef du gouvernement, et l'honorable W. H. Montague, ministre des Travaux Publics.

Le gouvernement du Manitoba vient de nommer six nouveaux conseillers du roi parmi les avocats les plus éminents de la province. M. J. W. Allan, de la raison légale de Murson et Allan; M. H. P. Blackwood, de Bernier, Blackwood et Bernier; M. J. P. Foley, de Aikins, Fullerton, Foley et Co.; M. A. B. Hudson, M. P. P. de Hudson, Ormond et Marlatt; M. W. W. Coleman, de Stonewall; M. H. E. Robison, de Carman.

M. Arthur Lafond a quitté St-Boniface pour aller ouvrir un magasin général à Toutes-Aides, Man.

Les vues animées représentant la guerre d'Europe attirent beaucoup de monde au Théâtre *Walker* cette semaine. Ce sont des vues prisent sur les champs de bataille de Belgique. Deux représentations par jour à 2h. et 7h.45 du soir. Au même théâtre, la semaine prochaine "The Bird of Paradise"; semaine du 28 déc. "Milestone".

M. Adrien Potvin a été élu, hier, par acclamation, commissaire d'école pour le quartier no 3.

M. Richard Wilson a été élu, hier, préfet de la municipalité de St. Vital par une majorité de 256 voix.

"LE VOYAGEUR"

Jeudi soir, à 7 h. 30 P. M., grande sortie du Club.

Les membres sont priés de se rendre à l'école Provencher en aussi grand nombre que possible, car après la marche, il y aura banquet en l'honneur des patrons et des membres honoraires. Ce sera l'ouverture formelle du club pour la saison 1914-1915. En avant marchons!!

Communiqué.

MUSIQUE SACREE

Le chœur de la Cathédrale de St-Boniface exécutera le programme suivant, aux offices de Noël:

MESSE DE MINUIT

Entrée: Cloches Tintez, Louront d'Agont; Soliste, Edmond Beaudry.
Messe: Première Messe en Si bémol, Louis de Morlier.
Kyrie: Solistes, J. A. Ferland, S. Blanc, J. H. Clément, Ls. Lévêque, C. C. Bernier, J. H. Clément.
Gloria: Solistes, E. A. Poulain, Edmond Beaudry.
Offertoire: Minuit Chrétien, A. Adam; soliste Edmond Beaudry.
Sanctus: Solistes, E. A. Poulain, O. Leclerc.
Agnus: Solistes, C. W. Raymond, C. C. Bernier.

PENDANT LA COMMUNION

Ave Verum	Chs. Gounod
Ave, Sanctum Viaticum	* * *
O Deus, ego amo e	* * *
Ecce Panis Angelorum	* * *
O Jesus, Verasissine	* * *
Adorote Devote	* * *
Cor dulce Cor amabile	* * *

MESSE DE L'AURORE

Anciens Noëls: Solistes A. C. La Rivière, E. A. Poulain, J. H. Clément, C. W. Raymond, O. Leclerc, J. E. A. Cloutier.

MESSE DU JOUR

Entrée: Marche Romaine, Orgue, Chs. Gounod
Messe: Messe Royale, H. Dumont; Harmonisée pour trois voix d'hommes, J. B. Mazingne; solistes: E. Martel, O. Leclerc, J. H. Clément, J. A. Beaupré, J. E. A. Cloutier.
Offertoire: Dans la nuit Etoilé, J. Hommey.
Sortie: Il est né le Divin Enfant, Ancien Noël, Soliste, A. C. La Rivière.

VEPRES SOLENNELLES

Faux-Bourdons, tons irréguliers.
Solistes: J. E. A. Cloutier, O. Leclerc, J. A. Beaupré, E. A. Poulain, J. H. Clément.

SALUT SOLENNEL

O Salutaris	Fr. Riga
Adeste Fideles	* *
Ave Maria	John Wiegand
Tantum Ergo	B. Hanna

Président A. C. La Rivière.
Directeur Paul Salé.
Organistes G. A. Betournay, R. Fournier.
Secrétaire O. Leclerc.

Un orchestre choisi accompagnera tous les numéros de ce programme.

LES ARTISANS CANADIENS-FRANCAIS

Hier soir a eu lieu la dernière partie de cartes de la 3ème série, chez les Artisans canadiens-français. Le prix des dames a été gagné par Mme N. A. Laurendeau; consolation Melle Toupin; Messieurs, M. E. Couture; consolation M. Jos. Lavoie.— Prix de série Mme J. B. Leclerc et M. A. Lemay. — Prix de série des membres artisans, Melle A. Mondor et M. Jos. Lavoie. Après l'assemblée, M. le président Beaupré demanda à M. le vice-président, Alex. La Rivière, de présenter le 1er prix de concours à Mme A. Potvin: une montre en or, offerte par le Bureau chef, et un service à thé en argent par notre succursale; et M. A. Potvin, le 2ème vice-président présenta le 2ème prix à Mme Ernest Pelletier: une montre en or, par le bureau chef, et un plat à salade monté en argent, par notre succursale. Le prix de râfle a été gagné par M. Robert. Après chant et musique, l'assemblée s'ajourna au 12 janvier 1915.

Voici le rapport du trésorier des Artisans, pour l'année 1914:

Caisse Centrale	$178 50
Caisse des malades	306 50
Caisse aux décès	1,512 17
Total payé au Bureau Central	$1,997 17
Montants perçus pour la caisse locale	$119 00
Bénéfice payés aux malades	$58 55
Membres admis durant l'année	45
Transfers reçus	2
Membres transférés ailleurs	2
Augmentation pour 1914	45

J. E. Fontaine,
Sec.-Trés.

Un Peu de Décence S.V.P.

On nous passe une circulaire de la *First Canadian Estates Limited*, dont le fondateur véritable est dit-on, M. l'avocat Delorme. La compagnie met sur le marché un certain nombre d'actions payables au pair. C'est une compagnie purement d'affaires. Cependant la lettre qui accompagne la circulaire déclare que cette compagnie permet à tous de placer avec avantage leurs économies à gros intérêt, *tout en travaillant au bien commun d'une cause nationale.*

Nous n'avons aucune objection à ce que la compagnie de M. Delorme fasse des affaires d'or et donne de bons dividendes à ses actionnaires. Mais nous croyons qu'elle pourrait se dispenser de se faire de la réclame avec la *cause nationale!*

M. Delorme, si plein de zèle pour la cause nationale quand elle prend forme de gros sous versés dans ses entreprises, a montré en juillet dernier que son patriotisme pouvait à l'occasion très facilement capituler devant l'esprit de parti. Un patriotisme aussi flasque et aussi mou que celui-là n'a guère le droit de servir d'amorce pour les opérations d'une compagnie d'affaires.

Pour notre part nous achevons de tolérer certaines exhibitions criardes d'un patriotisme qui se dément chaque fois qu'on le met en face d'un devoir.

Il y a des bouts pour se faire *emplir*, patriotiquement parlant.

DERNIERE HEURE

Une Flotte allemande bombarde les Cotes Est d'Angleterre. Les Ville de Scarborough et Hartlepool sont deja endommagees. Il y a Bataille Navale

L'industrie Canadienne

L'agent du gouvernement britannique au Canada vient de placer de nouvelles commandes parmi nos manufacturiers. L'industrie canadienne fabrique en ce moment, pour le compte de l'Angleterre et des pays alliés: des obus, des fusils, des automobiles, des selles et des harnais, des paletots, des sous-vêtements de toutes sortes.

L'industrie de la chaussure recevra aussi très probablement d'importantes commandes.

On nous dit que les alliés songent aussi à prendre au Canada des conserves alimentaires et autres comestibles facilement transportables.

Le gouvernement canadien est en communication constante avec Londres et les gouvernements des puissances alliées.

Il est tout probable que nos fabricants et manufacturiers de toutes catégories sont à se créer des marchés qui deviendront permanents, au moins dans une bonne mesure. Si les banques sont maintenant à la hauteur de leur situation et aident l'industrie, au lieu de la gêner par une circonspection excessive, l'industrie canadienne va prendre un essor nouveau.

Pour le moment, et sans nous occuper trop de l'avenir, il est consolant de constater que des milliers d'ouvriers auront du salaire cet hiver.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.



Soumissions

SOUMISSIONS POUR APPROVISIONNEMENT DES INDIENS

Des soumissions cachetées et adressées au soussigné et marquées "Tenders or Indian supplies" seront reçues par ce département jusqu'à midi, mardi le 5 janvier 1915, pour la livraison de provisions durant l'année fiscale finissant le 31 mars 1916, la douane payée aux différents endroits, dans Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Des formes de soumissions contenant tous les détails peuvent être obtenues en s'adressant au soussigné.

La plus basse ni aucune autre soumission sera nécessairement acceptée.

Les journaux publiant cet avis sans en avoir eu l'autorisation du Département ne sont pas payés.

DUNCAN C. SCOTT.
Député surintendant
General des affaires Indiennes.
Departement des Affaires Indiennes,
Ottawa 1er Décembre 1914. 7-3



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle de homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

La quantité d'acres a cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.